



# Printemps du violoncelle

30 avril - 3 mai 2020  
Palais Lumière | Evian

concerts

concours

masterclass

stages

rencontres

## CONTACT

De préférence par courriel  
[concours.amuses@gmail.com](mailto:concours.amuses@gmail.com)

Association  
Arts et musiques éclectiques  
1 nouvelle route du Stade  
74500 EVIAN-LES-BAINS

Tél. +33(0)9 83 47 29 61,  
le lundi de 8h30 à 11h30  
et vendredi de 13h30 à 16h30

## Règlement et bulletin d'inscription

# LE CONCOURS

Samedi 2 mai 2020 | Palais Lumière | Evian

**Le Concours du Printemps du violoncelle s'adresse à tous les violoncellistes résidant en France et en Suisse, de moins de 22 ans.**

Le Concours comporte une seule catégorie, s'adressant aux musiciens en cours de formation dans un CRR ou un Pôle Supérieur/HEM, en cursus Bachelor-Licence maximum. Les musiciens étudiants ou lauréats d'un master ne sont pas admis à concourir.

Il a pour but de mettre en valeur les violoncellistes désirant s'orienter vers une carrière professionnelle. Les candidats seront jugés par des personnalités du violoncelle reconnues sur la scène internationale, selon leur expression musicale, leur potentiel, leur attitude et leur présence sur scène.

Le répertoire est libre, d'une durée totale de 12 à 15 minutes maximum comprenant un mouvement d'une suite pour violoncelle de J.S. Bach et le premier mouvement d'un Concerto. Les coupures d'usages dans les partitions de piano sont autorisées.

## Déroulement du Concours

- Le concours se déroulera au Palais Lumière d'Evian, quai Charles Albert Besson.
- Le déroulement des épreuves est public.
- L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort.  
Les répétitions avec piano auront lieu selon l'ordre de passage.
- Une salle de chauffe est mise à disposition des candidats à partir de 9h.
- 1 heure avant son passage, le candidat pourra s'isoler dans une salle.
- Un pianiste accompagnateur est prévu pour le concours mais le candidat peut également être accompagné du pianiste de son choix, sans que cela n'ait d'incidence sur les frais d'inscription.
- Accompagnement piano lors du concours : le répertoire devra être signalé au plus tard le 4 avril, à l'adresse courriel suivante : [concours.amuses@gmail.com](mailto:concours.amuses@gmail.com)
- L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu lors de la cérémonie de Gala, le samedi 2 mai à 20h30.

Seuls les candidats présents au jour et à l'heure de la convocation seront entendus. En cas d'absence, afin de ne pas désorganiser le bon déroulement du concours, les candidats sont priés de prévenir le secrétariat.

Nous rappelons aux candidats que les photocopies de partitions sont interdites. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants.

## Répétition avec le pianiste officiel

Une répétition de 25 minutes est possible le matin du concours, sur réservation au moment de l'inscription. Si le pianiste n'a pas en sa possession la partition de l'œuvre choisie par le candidat, celui-ci s'engage à la lui faire parvenir pour la durée de la préparation et du concours.



Palais Lumière



Auditorium du Palais Lumière

## Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription du candidat doit être envoyé à l'association avant le **4 avril 2020**, au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, accompagné du chèque ou de la notification de virement bancaire, de la copie d'une pièce d'identité, d'une photo et de l'autorisation de droit à l'image.

Frais d'inscription au Concours: 50 €

Le nombre de places étant limité, les inscriptions tardives risquent de ne pas être acceptées. Dans ce cas le chèque d'inscription sera retourné et le virement bancaire remboursé.

Les candidats recevront une convocation par courriel leur précisant l'heure de passage et les informations nécessaires au plus tard deux semaines avant le concours.

L'inscription donne droit à une répétition avec l'accompagnateur officiel du Concours.

En aucun cas le droit d'inscription ne sera remboursé ou reporté, sauf annulation du Concours et cas de force majeure reconnus par la loi.

**Tout dossier incomplet ou mal libellé sera retourné.**

Les pièces interprétées devront être communiquées par e-mail au plus tard le 4 avril 2020, à l'adresse suivante: concours.amuses@gmail.com.

Aucun changement de répertoire après cette date ne sera accepté.

## Le Jury

### Constitution

Le jury est constitué d'une personnalité du violoncelle, du directeur artistique des "Amis du Violoncelle", du directeur du Conservatoire de musique d'Evian et de personnalités invitées.

### Délibération

Le jury se réserve l'appréciation du niveau adapté de la pièce permettant l'expression musicale du candidat.

Le jury peut interrompre, s'il le juge utile, le candidat en cours d'exécution. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de premier prix et de ne pas attribuer tous les prix, s'il considère que le niveau des candidats est insuffisant.

Le jury délibère à huit clos, il est souverain. Sa décision est sans appel.

### Les prix - récompenses

1<sup>er</sup> prix du Jury: 1500 €

2<sup>e</sup> prix: 750 €

3<sup>e</sup> prix: 500 €

Prix du Public: invitation du lauréat à se produire dans la programmation du Festival Off des Rencontres Musicales d'Evian.

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix. Une attestation de participation sera remise à chaque candidat.

Chaque lauréat viendra retirer personnellement son prix, faute de quoi celui-ci reviendra au fonds du concours.

**Les lauréats seront invités à se produire lors de la cérémonie de remise des prix, le 2 mai à 20h30.**



## Printemps du violoncelle

### Bulletin d'inscription

à envoyer **par courriel** à concours.amuses@gmail.com

ou **par courrier** à l'adresse:

Association

Arts et musiques éclectiques

1 nouvelle route du Stade

74500 EVIAN-LES-BAINS

**avant le 4 avril 2020**

\* Compte

CCM Evian - IBAN FR76 1027 8024 3500 0202

8760 153 - BIC : CMCIFR2A

## LE CONCOURS Samedi 2 mai 2020 | Palais Lumière | Evian

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Sexe \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Établissement d'enseignement musical \_\_\_\_\_

Cursus actuel \_\_\_\_\_

Dernier diplôme obtenu \_\_\_\_\_

Accompagnateur officiel:  oui  non

Répétition avec l'accompagnateur officiel le 2 mai matin souhaitée:  oui  non

Je soussigné \_\_\_\_\_

certifie avoir pris connaissance du règlement du concours et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

**Le bulletin d'inscription complété est à retourner** avec une copie de la pièce d'identité, une photo, l'autorisation de droit à l'image et les droits d'inscription de 50€ (par chèque à l'ordre de l'Association AMUSES ou virement bancaire sur le compte \*).

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du candidat:

Signature du responsable légal:  
(pour les candidats mineurs)